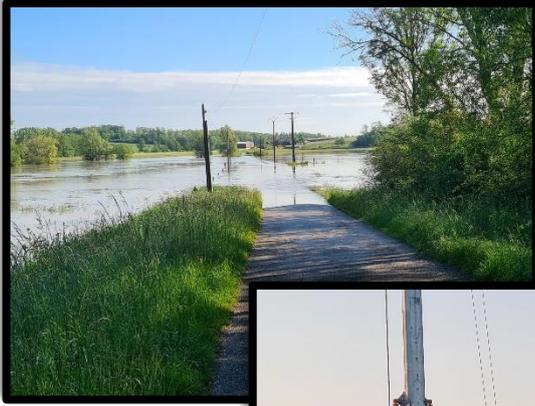




LA GAZETTE THIEBAUMENILOISE





COMMUNE DE THIEBAUMENIL

26 Rue de l'Église 54300 THIEBAUMENIL

	03 83 42 92 22
	mairie.thiebaumenil@orange.fr
	Application Intramuros

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :	
mardi	de 17 h 30 à 19 h 00
vendredi	de 10 h 00 à 12 h 00

Défibrillateur extérieur : situé 26 rue de l'église, sur la façade de la mairie

Défibrillateur intérieur : situé dans la salle polyvalente, 32 route départementale 400

Nombre d'habitants au 01/01/2025 : 391 (source INSEE)

QUELQUES TARIFS :

Location de la salle polyvalente (32 RD 400)

Week-end et jours fériés

<i>Habitant : 220 €</i>	<i>Extérieur : 380 €</i>
-------------------------	--------------------------

Journée (du lundi au vendredi, hors jours fériés)

<i>Habitant : 140 €</i>	<i>Extérieur : 230 €</i>
-------------------------	--------------------------

A ces prix s'ajoutent :

- la consommation du gaz : 10 € le premier m³ puis, 8 €
- option : utilisation de la poubelle : 20 €
- Caution: 760 €
- Assurance responsabilité civile

<u>CIMETIÈRE :</u>	Concession 30 ans (2m ²) : 200 €
Concession pour cave urne 30 ans (1m ²) : 100 €	
<u>COLUMBARIUM</u>	Concession 1 case pour 2 urnes 30 ans : 1000 €

ADRESSE : 11 Avenue de la Libération
54300 LUNÉVILLE
✉ : contact@delunevilleabaccarat.fr

Conseils et infos diverses sur le site Internet :
www.delunevilleabaccarat.fr

Depuis le **8 janvier 2025**, la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat se dote d'une nouvelle plate-forme téléphonique pour mieux vous orienter vers les services demandés.

Ils sont joignables au numéro unique

Vous avez maintenant 3 possibilités :

- ✓ Le service de gestion des déchets, **tapez 1**
- ✓ Le service d'instruction des autorisations d'urbanisme, **tapez 2**
- ✓ Pour toutes autres demandes, **tapez 3**

Service de gestion des déchets :

11 bis avenue de la Libération – LUNÉVILLE

Conseils et infos diverses sur le site Internet dédié aux déchets : www.trions.fr ✉ : contact@trions.fr
Le Guide, « *Comment réussir son compost ?* », est disponible en téléchargement sur le lien suivant :
<https://www.trions.fr/guide-du-compostage/>

OFFRES DE MOBILITÉ DANS LE LUNÉVILLOIS

Le Pays du Lunévillois est l'Autorité Organisatrice des Mobilités. 11 ter avenue de la Libération - LUNÉVILLE
Conseils et infos diverses sur le site Internet dédié : www.pays-lunevillois.com ☎ 03 83 77 72 72

Plusieurs solutions sont proposées :

Voiture « LULU », en autopartage dont un véhicule est situé à Thiébauménil sur le parking de la salle polyvalente.
Transport à la demande « LUNÉTAD » : Réservation et infos au : 0 800 607 062
Covoiturage : Une aire de covoiturage est située à Thiébauménil sur le parking de la salle polyvalente.
Rezo Pouce est un service d'autostop 100% gratuit (avec inscription sur rezopouce.fr)

Nouveau ! Un service de location de vélos longue durée pour vos trajets du quotidien

Testez le vélo à assistance électrique comme mode de transport du quotidien, grâce au service de location longue durée du Pays du Lunévillois.

- Le service s'adresse aux habitants majeurs du territoire du Pays du Lunévillois. Sous certaines conditions, il peut s'ouvrir aux mineurs d'au moins 16 ans (contrat d'apprentissage, ...).

Pour en savoir plus

- Rendez-vous sur le site du pays du lunévillois, ou par mail mobilite@pays-lunevillois.com, ou par téléphone 03.83.77.72.72

A partir de janvier 2025

Un numéro unique

pour tous les services !

03.83.74.05.00

CC du Territoire de Lunéville à Baccarat

Déchets, habitat, assainissement, urbanisme...

Je veux payer ma facture d'assainissement
Mon bac de collecte des déchets est cassé
Je souhaite rénover mon logement
Je voudrais un récupérateur d'eau de pluie

COMMUNAUTÉ de COMMUNES du TERRITOIRE de Lunéville à Baccarat

Ligne ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

BON À SAVOIR

BIENTÔT 16 ANS : Recensement pour la Journée défense et citoyenneté

Vous êtes Français et avez entre 16 et 25 ans. Vous souhaitez vous inscrire à un examen (bac, permis de conduire...) et l'on vous demande un certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous devez faire votre recensement qui est obligatoire dès l'âge de 16 ans à la **mairie de la commune de votre domicile**. Vous devez faire cette démarche vous-même. Mais en votre absence, l'un de vos parents peut la faire à votre place, avant votre 18^e anniversaire.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour.

BESOIN D'UNE CARTE D'IDENTITÉ OU D'UN PASSEPORT :

Vous devez faire une pré-demande en ligne sur le site officiel de l'**ANTS (Agence Nationale des titres sécurisés)**. Ce site est accessible, depuis l'un de vos comptes suivants : FranceConnect, Impots.gouv, Ameli, MSA ...

Vous devez ensuite prendre rendez-vous dans une mairie habilitée (Lunéville, Baccarat, Nancy...), pour finaliser la demande, et apporter les documents justificatifs qui vous seront demandés (carte périmée, photo, justificatif de domicile...)

BESOIN D'UNE CARTE GRISE

L'intégralité des demandes sont à effectuer sur le site officiel de l'**ANTS et UNIQUEMENT** sur ce site (ou en s'adressant à un garagiste agréé par la préfecture).

URBANISME :

Vous pouvez déposer vos demandes de permis de construire ou de déclaration préalable

- Soit de manière dématérialisée sur le site : **<http://www.e-permis.fr>**
- Soit déposer vos dossiers papier en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

LISTE ÉLECTORALE

Pour s'inscrire sur la liste électorale vous pouvez :

- soit effectuer votre demande d'inscription en ligne sur « **FranceConnect** ».
- soit vous présenter en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat, muni d'un document d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'inscription sur les listes électorales est une démarche gratuite.

A noter : Pour les jeunes ayant 18 ans et ayant effectué leur journée d'appel de préparation à la défense, l'inscription se fait automatiquement, sous réserve qu'ils n'aient pas déménagé entre temps.

État civil de l'année 2024

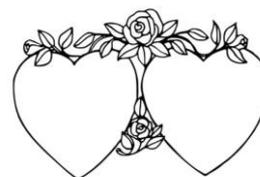


Bienvenue

Margaux MULLER
née le 03/10/2024

Félicitations

Céline POIROT et de Vincent FUHRO
Mickaël FERRARI et Yohann DUBOQUET
Isabelle FERRARI et Mark LOWE



Sincères condoléances

Jean-Pierre CUNY
Françoise FERRARI
Pascal MANGIN
Odette CROMER
Jean MAIRE
Roger VICHARD
Georges MANGIN
Jacqueline DUMAS





Travaux divers - demandes de subventions

Dans le cadre de la protection de l'environnement mais également dans l'objectif de réaliser des économies d'énergie, Mme le Maire propose au conseil municipal d'engager des travaux dans les bâtiments communaux et présente des devis pour un montant de 4 965,00 HT et concernant :

- le remplacement des convecteurs de la salle socio-culturelle par des radiateurs à chaleur douce et inertie
- le remplacement des lampes de la mairie, de la salle socio-culturelle et de la salle polyvalente par des lumières LED ;

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le dossier mentionné ci-dessus d'un montant de 4 965,00 € HT et sollicite des subventions.

SPL CINELUN' - procès-verbaux et annexes 2021 et 2022

Mme le Maire présente au conseil municipal :

- le procès-verbal de l'assemblée spéciale et du conseil d'administration
- les bilans de mandat 2021 et 2022, et les rapports du commissaire aux comptes 2021 et 2022
- le compte-rendu annuel des mandataires 2021 et 2022 de Cinélun' qui ont été validés en assemblée spéciale et conseil d'administration.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve les bilans de mandat et les rapports d'activités 2021 et 2022.

Repas des personnes de 65 ans et plus

Madame le Maire rappelle la délibération du 14 décembre 2023 concernant le repas annuel amical organisé, à la salle polyvalente, pour les personnes ayant 65 ans et plus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- fixe la participation des personnes n'ayant pas l'âge ou n'habitant pas la commune à 34 €,
- décide d'offrir une carte cadeau d'une valeur de 25 € à chaque personne qui ne vient pas au repas,

Transfert du contrat de vérification de l'église : horloge et cloche

Mme le Maire rappelle que depuis quelques années, la commune a un contrat d'entretien des cloches et de l'horloge avec la Société GRADOUX. Elle informe que cette société vient d'être rachetée par la Société BODET CAMPANAIRE.

De ce fait, Mme le Maire propose au conseil municipal de transférer le contrat de maintenance des équipements à la Société BODET CAMPANAIRE.

Elle présente à cet effet le nouveau contrat.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- accepte le contrat de la Société BODET CAMPANAIRE à compter du 01 janvier 2024,

Cérémonie du 08 mai 2024

Mme le Maire informe le conseil municipal que la cérémonie du 08 mai 2024 se fera en présence des anciens combattants de l'AMC Marainviller / Thiébauménil.

Elle propose qu'une cérémonie différente des autres années soit organisée : invitation des autorités publiques civiles et militaires, des pompiers de Marainviller, les écoles du regroupement scolaire SIS LMT.

Elle suggère également de prendre M. GERARD Anthony comme traiteur et les caves St Charles pour la boisson. Tous les autres achats nécessaires seront effectués dans divers commerces.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte le déroulement proposé par Mme le Maire.

Compte administratif/compte de gestion 2023

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif/compte de gestion de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Réalisé :	36 902,60
Recettes	Réalisé :	48 049,73

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé :	226 824,64
Recettes	Réalisé :	375 180,62

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	11 147,13
Fonctionnement :	148 355,98
Résultat global :	159 503,11

Affectation des résultats

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2023 : excédent	148 355,98
Affectation complémentaire en réserve (1068)	0,00
Résultat reporté en fonctionnement (002)	148 355,98
Résultat d'investissement reporté (001) : excédent	11 147,13

Vote des taxes

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- taxe d'habitation : 8,55 % (résidences secondaires, locaux meublés non affectés à l'habitation principale)
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,49 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 14,54 %

Demande de subventions

Mme le Maire présente au conseil municipal des demandes de subventions au titre de l'année 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de verser :

- A.D.M.R. : 550 € (à l'unanimité)
- Association les P'tites Ardoises : 250 € (5 voix et 4 étaient pour 300 €)
- Ecole de Laneuveville-aux-Bois dans le cadre du projet de devoir de mémoire: 50 € (à l'unanimité)

Primagaz - convention suite à modification citerne mairie / école

Mme le Maire rappelle au conseil municipal, que l'implantation de la citerne de gaz qui se trouve dans la cour de l'école n'est plus aux normes.

Après consultation de Primagaz, il a été convenu que la citerne change de place et soit enterrée au bout de la cour, dans la partie enherbée.

Ces travaux seront réalisés par Primagaz et le raccordement des compteurs à la citerne sera réalisé par l'entreprise BAUER (payé par la commune mais remboursé par avoir gaz versé à la mairie en compensation des travaux de raccordement).

Par conséquent, il convient de modifier la convention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- accepte que la citerne soit changée de place par Primagaz,
- accepte le devis de l'entreprise BAUER pour le raccordement

Travaux divers - caméras

Mme le Maire informe le conseil municipal, des modifications apportées au projet ce qui diminue le coût initial, comme suit :

- SARL IRIS : 36 009,12 € TTC
- SARL ALIZON : 4 812,00 € TTC
- LOSANGE : 16 250,00 € TTC

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte tous les devis

ONF - Travaux sylvicoles 2024

Mme le Maire présente au conseil municipal le devis de l'ONF concernant des travaux en forêt.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir :

- le nettoyage dans les accrus post-tempête (localisation : 29t, 30t, 32r, 32t, 33t) pour un montant de 6980,05 € HT
- l'ouverture de cloisonnements d'exploitation au broyeur (végétation herbacée ou semi-ligneuse de faible diamètre (< 5-7 cm) pour un montant de 4 098,99 € HT.

Budget primitif 2024 et autorisation de virement de crédits entre chapitres

Le conseil municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2024 et vu l'article L5217-10-6 du CGCT, autorise Mme le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section et donne tous pouvoirs à Mme le Maire ou à son représentant à prendre toutes les dispositions ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Investissement

Dépenses :	233 326,11
Recettes :	233 326,11

Fonctionnement

Dépenses :	434 733,98
Recettes :	434 733,98

Mise à jour des statuts de la CCTLB

Mme le Maire expose au conseil municipal :

Vu la délibération n°2024-080 du Conseil de communauté de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) du 9 avril 2024, rapportant la délibération n° 2023-168 du 28 septembre 2024 et approuvant le transfert des compétences optionnelles dans les compétences facultatives, suite à la suppression de la notion de compétences optionnelles par la loi « Engagement et proximité » du 31/12/2019 ainsi que complétant la compétence facultative « Organisation du transport collectif des personnes dans son ressort territorial d'autorité de la mobilité », et précisant que cette compétence est exercée par le PETR du Pays du Lunévillois.

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de compétences suppose que les Conseils municipaux des communes membres se prononcent dans les conditions de majorité requise pour la création de l'EPCI,

Le Conseil municipal, après l'exposé du Maire, à l'unanimité :

- Approuve le transfert des compétences optionnelles dans les compétences facultatives en application de la loi « Engagement et proximité » du 27/12/2019 ;
- Approuve la modification de la compétence facultative « Organisation du transport collectif des personnes dans son ressort territorial d'autorité de la mobilité » en ajoutant « compétence exercée par le PETR du Pays du Lunévillois » ;
- Approuve les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat tels qu'annexés à la présente délibération.

Contrôle des poteaux d'incendie : nouvelle convention de la SAUR

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que depuis 2017 le SDIS ne procède plus au contrôle triennal des bornes à incendie.

Elle rappelle la délibération du 10 avril 2017 acceptant la signature d'une convention avec la SAUR, pour une durée de 6 ans, pour effectuer ces contrôles. Celle-ci est arrivée à échéance.

Mme le Maire présente la nouvelle convention qui prend effet au 01 janvier 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte la convention d'une durée de 6 ans pour le contrôle tous les 3 ans des bornes incendie et de la réserve naturelle.
- autorise Mme le Maire à signer cette convention et tous documents se rapportant à ce dossier.

Organisation du 14 juillet 2024

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que la commune et Maison pour Tous collaborent pour l'organisation du 14 juillet.

La commune prendra à sa charge : la quiche républicaine et l'apéritif, le défilé aux lampions ainsi que les feux d'artifices, les autres activités, concours de pêche et de pétanque, lâcher de ballons, repas du soir sont gérés par MPT.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte dans la continuité, la répartition de l'organisation du 14 juillet

Organisation de la fête patronale

Mme le Maire propose au conseil municipal de reconduire la fête patronale comme les années passées, avec la location d'attractions.

Date de la fête : 15 septembre 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte la venue d'un forain avec un manège et des petites voitures « karting » à pédales
- Précise que le manège sera loué comme les années passées ce qui permet un accès gratuit aux enfants

Tarifs pour le bois livré et les affouages

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix de vente des bois pour 2024 / 2025 et de fixer les modalités d'attribution des parts.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

AFFOUAGES

- fixe le prix du stère à 9,00 € pour le lot attribué
- valide et approuve le règlement d'affouage qui devra être signé par tous les affouagistes

BOIS LIVRÉ

- fixe le prix de vente de bois façonné et livré à 57,25 € HT le stère

ONF - programme des coupes 2025

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2025.

1 – Approuve l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2025 présenté.

2 – Demande à l'Office National des Forêts de bien vouloir procéder à la désignation des coupes inscrites à l'état d'assiette présentées ci-après

3 – Pour les coupes inscrites, fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2025.

- Vente des futaies de la coupe façonnées et bois de chauffage réservé aux particuliers : Unités de gestion n° 4, 21 et 22
- Autorise la vente par l'Office National des Forêts des grumes aux ventes groupées, toute vente amiable, y compris dans le cadre des contrats d'approvisionnement, faisant l'objet d'un avis conforme du Maire.

Pour les autres produits : partage sur pied entre les affouagistes.

MMD 54 - Assistance à maîtrise d'ouvrage pour réfection du pont sur la Vezouze

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune s'était inscrite au programme national « pont » et qu'un premier rapport a été reçu suite à la visite initiale le 01 février 2022 par le CEREMA, puis une inspection effectuée par l'entreprise GINGER, avec une nacelle le 07 juin 2023. Ce second rapport donne une première analyse de l'état du pont avec des photos et indique que des travaux sont à prévoir. Ce pont dessert une ferme et une habitation.

De ce fait, Mme le Maire a contacté MMD 54 qui a un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage du département, pour ce genre de travaux.

Un représentant de MMD 54 est venu en mairie le 10 septembre 2024 pour exposer toute la procédure à effectuer :

- diagnostic de l'opération
- définition du programme d'opération
- recrutement d'un maître d'œuvre
- suivi et accompagnement des opérations jusqu'à la réalisation des travaux
- dossier d'ouvrage

MMD 54 a établi un devis d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour un montant de : 7 811,00 € HT

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de MMD 54 d'un montant de 7 811,00 € HT

Cimetière : columbarium

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que par délibération du 14 décembre 2023, une subvention au titre de la DETR a été sollicitée pour la fourniture et pose de deux columbariums de six cases chacun modèle « Cap Orne ».

L'entreprise Granimond nous a envoyé un nouveau devis actualisé. Il s'élève à 14 573,52 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de l'entreprise Granimond pour un montant de 14 573,52 € HT,

CCTLB - rapports d'activités 2023 : administration générale, assainissement (qualité et prix), ordures ménagères (qualité et prix)

Madame le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat nous a transmis les rapports d'activités 2023 concernant :

- L'administration générale
- La qualité et le prix de service assainissement
- La qualité et le prix du service de collecte et traitement des déchets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ces rapports.

Organisation du 11 novembre 2024

Mme le Maire propose au conseil municipal de maintenir la cérémonie du 11 novembre, avec invitation des enfants et des habitants.

Elle précise que les anciens combattants de l'AMC Marainviller/Thiébauménil n'assisteront pas à cette cérémonie car ils étaient présents au 08 mai 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide que cette cérémonie se déroule à 10 h 30 : drapeaux remis aux enfants, lectures des textes, dépôt de gerbe et de fleurs.

Cérémonie des vœux 2025

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la cérémonie des vœux qui est organisée tous les ans. Elle propose de maintenir cette cérémonie et d'accueillir les nouveaux habitants, ainsi que les bébés nés en 2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décide de maintenir la cérémonie des vœux
 - fixe la date de celle-ci au samedi 04 janvier 2025 à 18 h 30
 - décide de retenir M. GERARD Anthony comme traiteur et les caves St Charles pour la boisson.
- Tous les autres achats nécessaires seront effectués dans divers commerces

Repas des personnes de 65 ans et plus

Madame le Maire rappelle le repas annuel amical organisé, à la salle polyvalente, pour les personnes ayant 65 ans et plus.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- décident de reconduire cette manifestation pour les personnes de 65 ans et plus
- retient la date du samedi 01 février 2025

- le repas sera préparé et servi par M. STREIFF, traiteur
- décide que toutes les autres dépenses (boissons, nappes...) seront effectuées dans divers commerces.

Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle – nouvelle convention RGPD 2025 – 2026

Mme le Maire expose à l'assemblée le projet de convention pour la période 2025-2026 à la mission mutualisée d'accompagnement à la mise en conformité des activités de traitements de données personnelles avec les dispositions du règlement général sur la protection des données « RGPD ». Cette convention est proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle.

La précédente convention ayant pour échéance le 31 décembre 2024, la nouvelle convention proposée vise à poursuivre la mission avec effet au 1^{er} janvier 2025. Tout le travail déjà réalisé dans le cadre des précédentes conventions est conservé et reste accessible sur l'espace RGPD dédié à notre collectivité dans l'outil informatique mis à notre disposition.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Autorise Mme le Maire à signer la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité ;
- Autorise Mme le Maire à prendre et à signer tout document et acte relatif à ladite mission ;
- Désigne le CDG 54 comme étant le Délégué à la Protection des Données (DPD) personne morale de la collectivité

MNT avenant au contrat de la prévoyance collective.

Mme le Maire rappelle au conseil municipal que la commune, depuis 2014, adhère via le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, au contrat groupe mutualisé MNT pour le maintien de salaire de ces agents.

Ce contrat a déjà été renouvelé et 2 avenants ont été établis suite aux augmentations des taux de cotisations. La MNT nous présente un avenant n° 3 concernant le taux de cotisation applicable au 01 janvier 2025 comme suit :

- garantie collective le taux de la cotisation TTC est fixé à 2,15 %

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer cet avenant n°3.

Cimetière - tarifs

Mme le Maire rappelle au conseil municipal les délibérations de 2001 et 2015 fixant le prix des concessions et du columbarium dans le cimetière communal.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe les tarifs comme suit :

- * concession cimetière 2 m² (30 ans) : 200 €
- * concession cimetière – cave urne 1 m² (30 ans) : 100 €
- * columbarium (30 ans) : 1 000 €

- dit que ces tarifs s'appliqueront à compter du 01 janvier 2025.

Syndicat des eaux de MANONVILLER / OGEVILLER – eau potable – 2023 – rapport annuel du délégataire

Madame le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activités que le Syndicat des Eaux de Manonviller / Ogéviller nous a transmis concernant le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2023 ainsi que le rapport du délégataire.

Le conseil municipal prend acte du rapport de 2023 du Syndicat des Eaux de Manonviller / Ogéviller ainsi que celui du délégataire.

Les travaux réalisés en 2024



Dans un souci de prévention, la commune s'est équipée d'un réseau de vidéoprotection avec la pose de 8 caméras installées par la Société IRIS, la partie électricité a été réalisée par l'Entreprise ALIZON et la fibre par LOSANGE. Ces caméras sont installées aux entrées de la commune, aux abords de la salle polyvalente, du city stade, de la petite aire de jeux, du point tri et devant la mairie/école. Pour ce dossier la commune a obtenu une subvention au titre de la DETR et une subvention de la Région.

Citerne a gaz



L'ancienne citerne aérienne qui alimente la mairie, l'école et les logements et qui se trouvait dans la cour de l'école a été remplacée par une citerne enterrée dans la partie enherbée. Afin de sécuriser ce nouvel emplacement, une clôture rigide avec serrure, a été mise en place.

ABRI BUS

Le PETR, dans le cadre de sa compétence transport a fait procéder à la remise en état de l'abri bus par l'entreprise MALEO. Au printemps de la lasure sera mise. Espérons que cet abri restera en bon état et qu'il ne sera pas à nouveau recouvert de graffitis !



RÉFECTION DE LA TOITURE DU LOCAL TECHNIQUE ET LA CHEMINÉE



La rénovation complète de la toiture du local technique et mise en place d'un nouveau conduit de cheminée par l'entreprise FM RENOVATION. Pour ces travaux la commune a obtenu une subvention au titre de la DETR et une subvention du département.



CIMETIÈRE



Deux nouveaux columbariums pour un total de 12 cases et un jardin du souvenir ont été installés récemment au cimetière par l'entreprise GRANIMOND. Cet investissement était nécessaire car les 2 columbariums existants sont totalement occupés. La commune a obtenu une subvention au titre de la DETR.



PLATEFORME D'ACCES A LA VEZOUE POUR LE SDISS



Des travaux ont été réalisés par Bruno, Philippe, Roger et Luc, adjoints et conseillers municipaux au titre de la défense incendie, pour la remise en conformité de la plateforme d'accès à la VEZOUE pour les pompiers du SDISS.

D'autres travaux ont été réalisés suite aux importants dégâts des impacts de la grêle de juillet 2023 sur des bâtiments communaux :

- Les Vitraux de l'église par les ATELIERS BASSINOT
- La porte de la salle socioculturelle, les volets sur le bâtiment mairie/école/logement par ALLIANCE DIFFUSION
- La toiture du garage par l'entreprise VOINOT
- Le skydome de la salle polyvalente par CASI.

Toutes ces travaux ont été pris en charge par l'assurance déduction faite de la franchise.

SOUVENIR DU REPAS DES AÎNÉS DU SAMEDI 03 FÉVRIER 2024

Une belle ambiance régnait dans la salle polyvalente, où 57 personnes de 65 ans et plus et leurs conjoints, avaient répondu favorablement à l'invitation de la commune. L'animation musicale par Jean-Claude MAUSOLEO et Claudy a été offerte par M.P.T



Convivialité, bonne humeur et gourmandise étaient de la partie.

Le repas a été élaboré M. Sébastien STREIFF, traiteur.

Merci à Jean-Louis, Christiane, Céline qui ont confectionné les toasts qui accompagnaient l'apéritif.



Merci aux enfants de l'école de Thiébauménil pour les décors de table.



CHASSE AUX OEUFS (30 mars 2024)

Le samedi 30 mars 2024, les enfants de Thiébauménil ont participé à la chasse aux œufs dans les prairies situées derrière la salle polyvalente. Les enfants de Thiébauménil étaient réunis pour partir à la conquête des champs afin de rapporter les chocolats que le lapin de Pâques avait parsemés ici et là.

Les jeunes Thiébauménilois, de la petite section au CM2, se sont divisés en deux groupes pour avoir plus de surface à inspecter. Près d'une heure plus tard, les enfants très satisfaits de leurs explorations sont revenus avec leurs sacs chargés de chocolats.

Après cette épreuve physique, les enfants accompagnés de leurs parents, se sont réunis dans la salle polyvalente pour rassembler leurs trouvailles et les partager autour d'un goûter. Les Thiébauménilois ont pu apprécier brioche, jus de fruits et café offerts par l'association Maison Pour Tous.



Vide grenier

Cette année, 80 exposants se sont regroupés pour le traditionnel vide-grenier du dimanche 28 avril 2024. 781 mètres linéaires ont été réservés.

Malgré un temps assez mitigé, de nombreux badauds sont venus se promener et profiter des délicieux repas proposés par les bénévoles de Maison Pour Tous où convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous !

On se retrouve le dimanche 27 avril 2025, avec le soleil cette années !



COMMEMORATION DU 8 MAI 2024

En ce 8 mai 2024, Thiébauméniloises et Thiébauménilois se sont retrouvés au monument aux morts pour commémorer la fin de la deuxième guerre mondiale.

Les anciens combattants et porte-drapeaux, les maires des communes voisines, le conseiller départemental ainsi que les pompiers de Marainviller étaient présents également.



Mr Jonathan GENAY, président de l'association des anciens combattants a remis la Croix du Combattant Volontaire à Mr le commandant Serge RIVIERE.





Perrine et Tom ont lu les noms figurant sur le monument aux morts.

Arthur était en charge de la lecture d'un texte commémoratif de l'UFAC pour ce jour si important dans l'histoire de notre pays.



A l'issue de la cérémonie tout le monde était invité pour le pot de l'amitié dans la cour de l'école.

Animations du 14 juillet 2024

Comme tous les ans la journée commence par le concours de pêche dans la Vezouze.
18 pêcheurs (dont 3 enfants) sont venus concourir.



La journée continue avec la quiche Républicaine offerts par la commune



Une petite pose jusqu'à 13 h 30 puis arrive les inscriptions pour le concours de pétanque.

Cette année il y a 48 équipes.



Les gagnants sont :

Finale open : Jordan BERTRAND
et Adrien GERARD

Finale consolante : Timothé LEROY
et Rémy LEROY

Puis place aux enfants avec le lâcher de ballons



La journée se termine avec le repas jambon et les sandwichs.

Malheureusement, vu la météo très pluvieuse des dernières semaines, il n'a pas été possible de faire le défilé aux lampions ni le feu d'artifices. Ceux-ci ont été reportés à la fête patronale en septembre.



Centre aéré des 1000 couleurs

Durant les 3 semaines de juillet, 147 enfants ont partagé des moments d'amusement et de convivialité accompagnés de Johanna, nouvelle directrice, et de Louna, Charline, Maïssane, Liz et Flavie. Ces 3 semaines ont eu pour thème : les JO, les arts et les animaux. De nombreuses activités ont été organisées pour que les enfants ne s'ennuient jamais : sorties piscine, équitation, Fraispertuis, le truck à sons, la forêt de Goupil ou encore Cigoland, pour ne citer que celles-là... Les enfants ont été heureux de découvrir autant de nouvelles choses, entourés de leurs copains.





FETE PATRONALE (14 & 15 septembre 2024)

Le week-end du 14 et 15 septembre 2024 a eu lieu la fête patronale. Les animations ont pris place, comme chaque année, rue de l'église. Il y avait le manège pour les petits et un stand de tir pour les plus grands.



Par la même occasion, les Thiébauménilois ont pu apprécier de délicieuses Flammekueches à déguster sur place ou à emporter ainsi qu'une vente de boissons.



En raison du temps pluvieux, le champ au-delà du pont de la Vezouze n'étant pas fauché, les festivités du 14 juillet, feux d'artifices et défilé aux lampions avaient été annulés. C'est pour cette raison qu'ils ont eu lieu ce samedi 14 septembre.



ACCA DE THIÉBAUMÉNIL

Le 15 septembre 2024, huit Sonneurs de Trompes du Débouché de Nancy étaient de retour à Thiébauménil, à l'occasion de la messe de la Saint Hubert. L'Association de Chasse de Thiébauménil, son Président, Marc THOUVENEL et ses membres nous ont offert pour la seconde fois une magnifique cérémonie en l'église de Thiébauménil. Les trompes ont retenti durant la célébration religieuse ainsi qu'à la sortie, après que M. le curé ait béni tous les chiens présents. **Un grand merci à l'ACCA.**



Ce n'est pas la sortie des mariés de l'année mais une belle haie d'honneur pour Mme le maire et M. le président de l'ACCA. 😊



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 2024

De nombreux habitants, petits et grands, ont bravé le froid pour remercier les combattants de cette première guerre mondiale.

Thaïs a lu le message de l'UFAC, Perrine et Tom ont cité les noms inscrits sur le monument aux Morts tandis que Adrien et Lucas ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

Comme tous les ans, le verre de l'amitié a été servi à l'issue de la cérémonie.



SOIRÉE BEAUJOLAIS

Le vendredi 22 novembre 2024, une cinquantaine de personnes ont fêté avec MPT l'arrivée du beaujolais nouveau.

Ambiance et convivialité furent au programme tout au long de la soirée et tout le monde reparti en se donnant rendez-vous pour le beaujolais 2025.



Beaujolais, Beaujolais, levons nos verres à l'amitié !

Saint Nicolas (7 décembre 2024)

Le samedi 7 décembre 2024, s'est déroulé le traditionnel défilé de la Saint Nicolas. Le Saint Patron, sur son char, et le Père Fouettard ont parcouru les rues du village. Les jeunes Thiébauménilois étaient présents pour suivre le défilé et pour récolter les bonbons distribués par Saint Nicolas.



Après une demi-heure de traversée du village, le cortège est arrivé à la salle polyvalente. Une fois entrés dans la salle, les enfants et leurs accompagnateurs se sont installés pour une heure de musique, quizz musical et karaoké orchestré par "DJ DIMI". Les Thiébauménilois, enfants comme adultes, se sont prêtés au jeu et ont participé avec énergie.





Pour clôturer cet après-midi, Saint Nicolas et le Père Fouettard, ont pris place sur la scène pour accueillir les enfants. A tour de rôle, les enfants se sont vu remettre par Le Saint Patron et son compère un moulage en chocolat, offert par la municipalité.

L'association "Maison Pour Tous" a offert aux enfants et adultes un goûter. Ils ont pu savourer de la brioche accompagnée de jus de fruits et café.



SOYEZ SAGES ET A L'ANNEE PROCHAINE !!!

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU 04 JANVIER 2025

Pour ce rendez-vous traditionnel étaient présents Mme Valérie PAYEUR, députée suppléante et conseillère départementale, M. Michel MARCHAL, conseiller départemental, Mme Rose-Marie FALQUE, présidente de l'association des maires de Meurthe et Moselle et des élus de communes voisines.



Cette cérémonie des vœux de la municipalité est l'occasion d'évoquer les principaux événements majeurs de l'année passée et principalement les travaux, l'état civil et l'école.



C'est aussi l'opportunité de remercier les adjoints et conseillers municipaux mais également les représentants des associations : Maison Pour Tous, les P'tites Ardoises, l'ACCA, l'ADMR et les Anciens Combattants.

Lors de cette soirée un cadeau a été offert pour le seul bébé né en 2024 : Margaux MULLER



REPAS DES AÎNÉS DU SAMEDI 01 FÉVRIER 2025



C'est autour de tables colorées et décorées, que les 55 convives de 65 ans et plus et leurs conjoints, prenaient place pour ce repas offert par la commune de THIEBAUMENIL et Maison Pour Tous pour la partie animation.

Après un petit mot de bienvenue, Mme le maire, a accueilli pour ce repas « des jeunes », 3 nouvelles recrues sur les 6 nouvelles personnes concernées en 2024.

Cette journée est toujours un moment privilégié, un moment de partage et un moment de convivialité, où

chacun a l'opportunité de discuter, et d'échanger autour d'un bon repas.

Comme tous les ans, merci aux personnes qui ont confectionné les mignardises qui accompagnaient l'apéritif, Jean-Louis, Christiane et Céline.



Les 3 jeunes recrues



Bilan de rentrée de septembre 2024

- Ecole de Thiébauménil (39 élèves) :
 - Mme VANOT : 6 PS - 11 MS (17 élèves)
 - Mme ACHTERFELD : 13 GS - 9 CP (22 élèves)
- Ecole de Laneuveville-aux-Bois (46 élèves) :
 - Mme MARCHAL : 14 CE1 – 7 CE2 (21 élèves)
 - M. ADLOFF : 11 CM1 – 14 CM2 (25 élèves)

Soit 85 élèves dans l'ensemble du RPI.

Activités des écoles réalisées depuis la rentrée

Pour Thiébauménil :

- Les GS/CP ont initié le projet jardinage fin septembre :

4 vendredis après-midi ont été nécessaires pour mettre en place l'architecture du jardin pédagogique à biodiversité augmentée avec l'aide des parents, grands-parents et habitants de Thiébauménil (création de carrés-potagers, d'aires de plantations, d'une mare, d'un compost, d'un toit pour récupérer l'eau, d'arches). Achats de matériel de jardinage et de plants financés par l'Association des P'tites Ardoises : un grand merci !

Remerciement également à la mairie pour le terrain situé allée des Roses, en bas de l'aire de jeux.

- Semaine du goût du 14 au 18 octobre 2024 : GS/CP : des ateliers-cuisine ont été mis en place avec fabrication et dégustation de 4 soupes agrémentées (croûtons, lardons, crème, graines...) et de couleurs différentes dans un objectif de faire aimer les légumes aux enfants.

- Dégustation de fruits d'automne (pommes, poires, raisin, noix) jeudi 17 octobre pour les petits et moyens.

- Spectacle à l'école de Croismare sur les 5 sens de Planète Mômes le vendredi 18 octobre 2024 pour clôturer la période et la semaine du goût.

- Inscription aux Incorruptibles (maternelle et CP) financée par l'association Les P'tites Ardoises. Merci ! Le passage des livres dans les familles a commencé, il se poursuivra toute l'année scolaire jusqu'au vote fin mai.

Pour Laneuveville-aux-Bois :

- Renouvellement des abonnements aux journaux Mon Quotidien et Le Petit Quotidien pris en charge grâce une subvention du Territoire éducatif rural (TER) attribuée en début d'année 2024.

- Inscription aux Incorruptibles (CE1/CE2) : adhésion payée par la coopérative scolaire et achat des livres à nouveau financé par la subvention TER.

- Début d'un projet de correspondance scolaire entre la classe de CE1-CE2 de Laneuveville-aux-Bois et celle de CE1-CE2 de Bénaménil. La 1^{ère} lettre a été envoyée et une réponse a déjà été reçue. Les élèves découvriront les lettres de leurs correspondants au cours de la 2^{ème} période.

- Vendredi 27 septembre : les élèves de toute l'école se sont rendus à Manonviller pour participer à la cérémonie d'inauguration d'une borne de Koufra. Ils ont tenu différents rôles et ont chanté la Marseillaise a cappella. Après un pique-nique dans une salle communale, les enfants ont visité le fort de Manonviller l'après-midi.

Activités à venir pour les 2 écoles :

- Piscine : le fonctionnement de l'apprentissage de la natation est modifié à partir de cette année. Il y aura 10 séances consécutives à effectuer :

- Pour Thiébauménil : les séances auront lieu tous les jours du 24 février 2025 au 7 mars 2025, soit 8 séances, pause d'une semaine en raison de la fermeture de la piscine, puis les 17 et 18 mars 2025, soit 2 séances.
- Pour Laneuveville-aux-Bois : les séances se dérouleront tous les jours du jeudi 23 janvier au vendredi 7 février de 9h00 à 9h40 dans l'eau.

Pour Thiébauménil :

- Une sortie cinéma à Lunéville le jeudi 19 décembre 2024 (Niko le petit renne) pour les classes de PS/MS et GS/CP
- Une sortie au théâtre est prévue pour tous les enfants de l'école le jeudi 13 mars 2025 : mille secrets de poussin du collectif quatre ailes.
- Inscription aux programmes du CPIE de Champenoux : le verger pédagogique de Jolivet pour les PS/MS et « les mal-aimés même pas peur ».
- Une demande d'animation auprès de la CCTLB sur le compost pour La classe de GS/CP.
- Projet photographique pour les GS/CP : venue d'une photographe et exposition éventuelle dans le village.
- Intervention de la gendarmerie le 22 avril 2025 pour la classe de GS/CP.
- Une sortie à Nancy intitulée « les grandes découvertes au jardin botanique » (organisée par l'OCCE) est prévue 24 juin 2025 avec les classes de GS/CP et CE1/CE2.
- Une sortie au parc de Sainte Croix est envisagée en fin d'année scolaire

Pour Laneuveville-aux-Bois :

- Toute l'école se rendra à trois spectacles de la Méridienne au théâtre de Lunéville : Une petite histoire de l'humanité à travers celle de la patate mardi 21 janvier, La Poupée de Monsieur K mardi 13 mai, Jean de la Lune mardi 3 juin.
- Inscription aux programmes du CPIE de Champenoux : « Le verger intercommunal dans tous les sens ! » pour les CE1-CE2 et « Imaginaire, land art & approche sensible » pour les CM1-CM2.
- Silence, on lit ! : un quart d'heure de lecture pour toute l'école à partir de la période 2 afin d'encourager les enfants à lire.
- Le 20/12/24 : sortie au cinéma de Lunéville pour la projection d'un film.
- Projet photographie pour les CE1-CE2 avec deux photographes. Les élèves travailleront autour du thème du repas avec la création de décors qui seront ensuite mis en scène et pris en photo.
- Projet « Petites bêtes » pour les CM1-CM2. 7h d'ateliers (1X3h + 2X2h) avec l'intervention d'une plasticienne.
- Projet « Ecole et cinéma » pour les CM1-CM2. Calendrier des projections sur Lunéville : 21/11, 25/03, 23/01.
- le 27 janvier 2025, journée handisport en classe et dans la salle des fêtes
- Interventions rugby : pour les deux classes.

Bilan financier

La coopérative scolaire de l'école sert à financer de nombreuses activités de classe : sorties pédagogiques et culturelles (transport, entrées), intervenants, achat de matériel pour les classes (jouets, livres...), abonnement à des magazines...

La coopérative scolaire a plusieurs sources de financement :

- les cotisations volontaires des familles en début d'année scolaire (12 euros par enfant)
- les subventions du SIS et des mairies que nous remercions encore cette année, et un don exceptionnel de 1 000 euros de l'association l'Age d'Or à Thiébauménil suite à sa clôture.
- les recettes liées à la vente des photos de classe.

Au début de chaque année scolaire, les comptes de la coopérative scolaire sont examinés par au moins 2 adultes dont un parent d'élève. Les différentes pièces justificatives (relevés de compte, factures...) sont présentées aux vérificateurs. Nous avons débuté l'année avec un solde de 1 259,40 euros pour l'école de Thiébauménil et de 1 822,20 euros pour l'école de Laneuveville-aux-Bois.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler la forte contribution du syndicat scolaire qui octroie chaque année 1200 euros par classe afin d'acheter tout le matériel nécessaire pour travailler (cahiers, fichiers, ...). C'est grâce à cela que les fournitures demandées aux parents en début d'année sont restreintes. Merci encore au SIS d'investir autant dans nos écoles !

Enfin, l'association Les P'tites Ardoises aide au financement des projets et sorties scolaires. Grâce à ses actions, elle attribue cette année 900 euros par classe. Elle pourra également octroyer un budget exceptionnel dans le cadre d'un projet particulier. Nous remercions encore vivement ses membres !

Le SIS LMT assure le fonctionnement de la garderie scolaire et de la restauration dont la présidente (Mme Meyer) reste à la disposition des parents pour d'éventuels renseignements concernant ce service

TARIFS :

Matin : forfait : 3,80 €

Soir : forfait : 4,80 €

Restauration : 6,20 € (repas et garderie)

Forfait journée complète : 14,50 € (matin, midi et soir jusque 18H30)

La participation financière des communes s'élève à 41 700,00 € pour le périscolaire et à 65 409,00 € pour le fonctionnement des écoles. La répartition tient compte du nombre d'habitants et du nombre d'enfants par commune.

Répartition	Thiébauménil	Laneuveville aux Bois	Manonviller	1 commune extérieure
Périscolaire	20 017.53	13 379.03	7 470.48	832.96
Fonctionnement	27 154.66	26 329.87	10 936.63	988.75
	47 172.19	39 708.90	18 407.11	1 821.71

VISITE DU PÈRE NOËL



NEWS DE L'ECOLE

JUIN 2024

A l'initiative du TER (Territoire Educatif Rural) et de sa coordinatrice Cécile Fresse, les écoles du secteur de Bénaménil se transmettent une flamme olympique symbolique.

Ainsi la classe de Mme Achterfeld est partie de l'école de Thiébauménil, a emprunté des sentiers pour rejoindre les élèves des classes de maternelles et CP de Croismare afin de se voir remettre cette flamme.

La transmission s'est faite dans une ambiance chaleureuse et bon enfant grâce à une organisation exemplaire.



Le lendemain, ces mêmes élèves, vêtus d'un tee-shirt aux couleurs de la France, sont partis par le chemin du Pourri pour apporter cette flamme aux élèves de la classe de Mme Marchal.



Sortie de fin d'année pour les GS, CP, CE1, CE2 près du Honneck dans les Vosges. Les enfants ont découvert les chamois qui peuplent les crêtes vosgiennes.



NEWS DE L'ECOLE (suite)

PROJET JARDINAGE (GS-CP)

Mise en place d'un jardin pédagogique à biodiversité augmentée avec l'aide des parents, grands-parents et habitants : création de carrés-potagers, d'aires de plantations, d'une mare, d'un compost, d'un toit pour récupérer l'eau, d'arches.



JARDINAGE (suite)



**BRAVO A NOS PETITS JARDINIERS
et RENDEZ-VOUS AU PRINTEMPS**

Aux P'tites Ardoises On bouge toujours

Cette année 2024 a été marquée par les 20 ans de l'association qui se sont déroulés lors de la kermesse du 22 juin 2024 à Laneuveville aux Bois sous un climat très pluvieux.

Malgré la météo, le spectacle des enfants organisé par les enseignants et le lâcher de ballons ont pu avoir lieu. Ensuite, 230 personnes sont venues se restaurer et enfin les enfants ont joué à des jeux réalisés par les bénévoles de l'association sur le thème de la fête foraine.

En octobre 2024, nous avons organisé l'assemblée générale à Thiébauménil avec la présence des maires, des enseignants et des adhérents.

Pour l'année 2024-2025, les membres ont décidé d'octroyer la somme de 900 € par classe soit 3 600 € pour les 4 classes du RPI.

Cette somme permet aux enseignants de réaliser de nombreuses activités, de projets tout au long de l'année scolaire, comme la création d'un potager à Thiébauménil, sorties à Saint Croix, au théâtre, cinéma et animations d'une plasticienne pour les CM1-CM2 etc....



Nos Activités de l'année scolaire 2024-2025

Vente des calendriers avec les photos des 4 classes

Soirée Halloween à Laneuveville aux Bois le 21 octobre 2024

Visite du Saint Nicolas avec un goûter le 6 décembre 2024 dans chaque classe

2 Ventes de fromages en décembre 2024 et mars 2025

Après-midi galette et conte le 3 janvier 2025 à Manonviller

Carnaval à Thiébauménil le 9 février 2025



Vente de chocolats et bonbons

Après-midi récréative aux vacances de Pâques.

Kermesse le 21 juin 2025 à Laneuveville aux Bois

**Encore un grand merci à la commune pour son soutien financier
et pour le prêt des salles tout au long de l'année.**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MPT

L'Assemblée générale de Maison pour Tous s'est tenue à la salle polyvalente le vendredi 17 Mai 2024 à 18h 30.

Cette assemblée a été marquée par deux événements particuliers.

La présence de Claude Richard qui était animateur départemental sud animation. Il est à l'origine de la création et de la mise en place de MPT de Thiébauménil en 1979, donc il y a 45 ans. Il avait pour rôle de mettre en place l'éducation populaire pour tous en programmant diverses activités au sein du village. Claude Richard a pu relater tous ces moments forts des jeunes de notre village qui se sont engagés bénévolement pour que réussisse notre association.

Monique Ferrari, présidente d'honneur de MPT et présidente du club L'Âge d'Or (créé en 1980) nous donne lecture verbale du rapport du club de l'Âge d'Or en nous annonçant l'arrêt définitif de ce club par manque de participants (décès, maladie...) au 1^{er} mai 2024.

Un grand merci à Monique pour son enthousiasme et son grand dévouement pour MPT mais surtout nous lui devons une grande reconnaissance pour le temps donné au travers du Club de l'Âge d'Or : présence aux activités hebdomadaires, organisation des repas choucroute, sorties...



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2025

Samedi 19 avril	Chasse aux œufs
Dimanche 27 avril	Vide-greniers
Vendredi 16 mai	Assemblée générale M.P.T.
7 au 25 juillet	Centre aéré
Lundi 14 juillet	Festivités du 14 juillet
Septembre	Reprise des activités M.P.T.
20-21 Septembre	Fête patronale
Vendredi 21 novembre	Soirée Beaujolais nouveau
Samedi 6 décembre	Saint Nicolas

Rappel des activités de Maison pour Tous :

GYM Pilates le mercredi à 19 H 00.

ZUMBA le mercredi à 20 H 15

Cotisation de la carte adhérent MPT : 5 €





Souvenir du 12 juillet 2014

Il y a déjà 10 ans, les coureurs du tour de France traversaient THIEBAUMENIL. Que de monde le long de la RD 400 et quelle ambiance, habitants, familles, amis, avaient pris place, quelques heures avant le passage de la caravane, et des cyclistes.



ADMR BENAMENIL – DOMJEVIN
24 RUE DU CHATEAU
54450 OGEVILLER
Email : admr.benamenildomjevin@fede54.admr.org
Tél : 03 83 73 10 63

Services proposés par cette association

Livraisons de repas
Ménage - Repassage
Services pour personnes en situation de handicap
Services pour séniors
Soutien aux familles
Transport accompagné
Téléassistance

Présentation

L'association ADMR BENAMENIL - DOMJEVIN intervient sur 21 communes : Blémerey, Buriville, Bénaménil, Croismare, Domjevin, Emberménil, Fréménil, Laneuveville-aux-Bois, Leintrey, Manonviller, Marainviller, Mignéville, Montigny, Ogéviller, Reillon, Remoncourt, Réclonville, Thiébauménil, Vaucourt, Vého, Xousse.

QUELQUES CHIFFRES (source rapport activité 2023 présenté en 2024)

Une équipe de 34 bénévoles qui encadrent une équipe de 36 salariés.

7755 repas ont été livrés pour 60 clients.

52 abonnés à la téléassistance

31445 heures d'intervention à domicile

Mme SAUFFROY, présidente de l'ADMR, nous a informé que Mr Pernin Jean souhaite arrêter sa fonction de responsable village de Thiébauménil.

De ce fait, l'ADMR est à la recherche d'un nouveau ou d'une nouvelle bénévole pour faire le relais de l'ADMR sur notre village.

Si quelqu'un est intéressé ou si vous connaissez une personne qui pourriez l'être, vous pouvez contacter Mme SAUFFROY.

Délégation Territoriale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel:ARS-GRANDEST-DT54-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone :03 57 29 02 39

Destinataire(s) :

MAIRIE DE THIEBAUMENIL

S.A.U.R.

SIE DE MANONVILLER OGEVILLER

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

SIE DE MANONVILLER OGEVILLER

Commune de : THIEBAUMENIL

Prélèvement et mesures de terrain du **27/02/2024 à 10h29** pour l'ARS, par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Nom et type d'installation : RESEAU FORAGE BENAMENIL (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU THIEBAUMENIL -

Code point de surveillance : 0000001978 Code installation : 001332 Type d'analyse : D1

Code Sise analyse : 00164139 Référence laboratoire : LSE2402-24693 Numéro de prélèvement : 05400164154

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Nancy, le 4 mars 2024

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	12,5	°C				25,0
<i>Caractéristiques organoleptiques et minéralisation</i>						
Aspect (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
<i>Equilibre Calco-carbonique</i>						
pH	8,0	unité pH			6,5	9,0
<i>Résiduel de traitement</i>						
Chlore libre	0,21	mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,21	mg(Cl ₂)/L				
Chlore combiné	<0,03	mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<i>Bactériologie</i>						
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		
<i>Caractéristiques organoleptiques et minéralisation</i>						
Aspect (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,24	NFU				2,0
Conductivité à 25°C	597	µS/cm			200	1100
Saveur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
<i>Paramètres azotés et phosphorés</i>						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L				0,1
<i>Fer et manganèse</i>						
Fer total	44	µg/L				200

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

LES CHIFFRES CLES DE CETTE ANNEE de 2023 paru en 2024



1 ouvrages de prélèvement

1 stations de production



302 504 m³ produits sur la période de relève ramenés à 365 jours

3 562 m³ importés sur la période de relève ramenés à 365 jours

0 m³ exportés sur la période de relève ramenés à 365 jours



9 ouvrages de stockage, soit **1 200 m³** de stockage

306 066 m³ distribués sur la période de relève ramenés à 365 jours



0 stations de surpression

95,53 kml de réseau

1 589 branchements dont **10** neufs



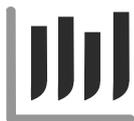
13 fuites sur conduites réparées

12 fuites sur branchements réparées



93,6% des analyses ARS bactériologiques conformes

96,9% des analyses ARS physico-chimiques conformes



89,51% de rendement de réseau

0,92 m³/km/j d'Indice linéaire de perte

7,86 m³/km/j d'Indice linéaire de consommation

1,31 m³/km/j d'Indice linéaire des volumes non comptés



260 246 m³ consommés sur la période de relève ramenés à 365 jours

Prix de l'eau : **2,74€ TTC/m³** Au 1^{er} janvier 2024 pour une facture de 120 m³

